

Réf: Dossier N° : 6036

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PRECALECT-CI »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX, DES MARTYRS, 20
BP 1124 ABIDJAN 20**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juin 2014, et enregistrés au CEPICI le 03 Juillet 2014, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PRECALECT-CI » .

Objet: La fourniture et la pose de matériel d' électrification, de construction, de sécurité et la fabrication de kit électrique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l' objet social ou pouvant en faciliter l' extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Vingt Mille (20.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX, DES MARTYRS, 20
BP 1124 ABIDJAN 20

GERANT: Monsieur PATUREAU BOSSOMA JEAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2014-B-13568 du 03/07/2014 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°5167 du 03/07/2014

Pour Avis

Le CEPICI

